

Rapport annuel 2004



SCHWEIZERISCHER
ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND

SIG 

FÉDÉRATION SUISSE
DES COMMUNAUTÉS ISRAÉLITES

FSCI

VERBAND SCHWEIZERISCHER
JÜDISCHER FÜRSORGEN

VSJF

Sommaire

| | |
|--|----|
| Rapport annuel de la FSCI | 02 |
| Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF | 31 |
| Organes de la FSCI | 32 |
| Compte rendu de la FSCI | 35 |
| Comptes rendus divers | 40 |
| Rapport des vérificateurs des comptes | 42 |
| Rapport de la PricewaterhouseCoopers | 43 |
| Fondations, legs et dons | 44 |
| | |
| Rapport annuel du VSJF | 46 |
| Organes du VSJF | 51 |
| Compte rendu du VSJF | 52 |
| Fonds et legs du VSJF | 56 |
| Rapport de la PricewaterhouseCoopers | 58 |
| Fondation Memorial de la FSCI | 59 |

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache. Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden: Gotthardstrasse 65, Postfach 2105, 8027 Zürich

Éditeur: Fédération suisse des communautés israélites, Zurich 2005
Graphisme mise en page: KIK, Bâle
Impression: Linenmann AG, Bâle
ISSN: 1424-2028

Rapport annuel de la FSCI



Prof. Alfred Donath

Présidence

C'est une année contrastée qui s'achève, marquée avant tout par la célébration du 100ème anniversaire de la FSCI. L'assemblée des délégués, tenue à Baden, lieu de la création de la fédération, a marqué dignement ce jubilé. La cérémonie, sobre mais de haut niveau, a été rehaussée par la présence du Conseiller fédéral Pascal Couchepin, qui a évoqué la communauté juive en Suisse en relevant le contraste entre sa relative faiblesse numérique et le rôle important qui est le sien dans le paysage helvétique. Dans le remarquable livre-jubilé édité à cette occasion grâce à la compétence de Madame Gabrielle Rosenstein, divers auteurs présentent les multiples aspects de la présence juive en



Suisse au cours de ce siècle. Sur le plan international, c'est encore la situation au Proche-Orient qui s'est retrouvée au centre des préoccupations de chacun, marquée avant tout par le succès des Israéliens dans leur lutte contre les attentats-suicides et la courageuse décision de leur gouvernement d'évacuer unilatéralement Gaza. Le décès de Yassir Arafat, en donnant aux Palestiniens l'occasion d'élire un président qui comble le vide créé par l'absence d'un interlocuteur prêt à mettre fin au terrorisme et à entamer des discussions sérieuses, permet d'espérer aboutir enfin à cette paix si ardemment désirée.

Parler d'une seule voix

Après un débat relativement animé, l'Assemblée des délégués 2003 de la FSCI avait voté la non-admission des communautés libérales en son sein. Quelque 60% des votants auraient souhaité leur adhésion, mais les statuts exigeaient une majorité des 2/3, de sorte que cette décision, acquise démocratiquement, avait confirmé le vote du Comité central et consacré leur non-admission. D'où une indiscutable déception de ceux qui avaient souhaité et œuvré pour la réunion, sous l'égide de la FSCI, de toutes les communautés juives de Suisse.

Les réactions ont été à la hauteur de l'attente et de la frustration: d'aucuns n'ont pas hésité à annoncer la mort de la fédération. Des groupes de travail divers se sont formés, poursuivant des buts souvent contradictoires. Il est toutefois indéniable que ce vote historique a fonctionné comme un révélateur d'un certain malaise régnant au sein du judaïsme suisse, dû en grande partie à l'évolution de la démographie des juifs de Suisse au cours du dernier demi-siècle: perte de substance à cause de l'augmentation du nombre des mariages mixtes, déplacement de la population juive vers les grandes agglomérations, d'où disparition de plusieurs petites communautés, alors que les dernières luttent pour leur survie. Et puis la synagogue n'est plus de nos jours la raison d'être, le centre névralgique de plusieurs communautés juives. Mais on avait également atteint la fin de l'émancipation des juifs, leur intégration harmonieuse au sein de la société est acquise, d'où leur désir de plus en plus vif et légitime de moins se replier sur eux-mêmes et de participer plus activement à la vie politique de ce pays.



Les remous provoqués par cette non-acceptation des communautés libérales en Suisse ont peu à peu cédé la place à une réflexion plus profonde. Plutôt que de prendre dans la hâte des décisions mal mûries, voire irréfléchies, chacun a réalisé qu'une ana-

lyse en profondeur s'imposait et qu'il fallait y consacrer le temps nécessaire. C'est ainsi que le Comité directeur a décidé de créer de nouveau un «Département des relations avec les communautés», tel qu'il existait déjà il y a une dizaine d'années. Nouvellement élu, Daniel A. Rothschild s'est attelé avec enthousiasme à la tâche de prendre le pouls des communautés membres, afin de sonder leurs besoins comme leurs attentes.

Mais surtout les communautés libérales de Genève et Zurich ont décidé de créer une structure commune. En mettant sur pieds la «Plate-forme des communautés libérales juives de Suisse (PCLJS)», elles ont permis la réalisation d'un accord entre les deux organisations faitières, déjà évoqué dans son allocution à Berne en 2003 par le président de la FSCI et mettant en pratique les décisions de l'Assemblée des délégués 1992 à Bienne: collaboration dans les domaines de la représentation politique des juifs au niveau national, lutte contre l'antisémitisme, sécurité et Israël. Une convention, dont l'architecte principal fut Josef Bollag, a été solennellement signée à Zurich le 10 mai 2004, permettant ainsi de conclure une affaire qui a empoisonné l'atmosphère au sein de la FSCI pendant des décennies. Certes le modus vivendi entre les deux associations est encore en période de rodage, certaines pannes devront être évitées, certaines corrections seront sans doute encore nécessaires, mais le but a été atteint: au niveau fédéral, il y a à présent une représentation unique des juifs de Suisse, une seule voix qui s'exprime au nom de tous.

Antisémitisme

Depuis une dizaine d'années, il n'est plus possible de présenter un rapport annuel sans mentionner la résurgence de ce fléau. Alors qu'on le croyait enseveli sous les décombres du nazisme vaincu, son visage hideux est réapparu, non plus sous les traits classiques et archaïques du racisme judéo-phobique, mais au contraire sous le déguisement moderne de l'antisionisme et même d'un pseudo-antiracisme luttant contre le peuple juif qualifié d'élite et de dominateur. Le rapport sur l'antisémitisme en Suisse, dû à la plume de Josef Bollag avec une courte adjonction de la CICAD sur la situation en Suisse romande, analyse avec pertinence les diverses associations et groupements antisémites oeuvrant en Suisse, mais relève avec satisfaction une légère diminution des actes malveillants. Aux conférences auxquelles la FSCI a pris part et mentionnées ailleurs, il convient d'ajouter celle spécifiquement consacrée à l'antisémitisme organisée à Paris par la «European Commission against Racism and Intolerance ECRI», où le président de la FSCI a officiellement représenté la Suisse:

les recommandations qui y ont été adoptées demandent aux gouvernements des Etats membres de donner la plus haute des priorités à cette lutte contre l'antisémitisme, car s'attaquer aux juifs, c'est s'attaquer à toutes les valeurs morales de notre société. La Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, dans des allocutions à Zurich et à Genève, a fermement pris position contre l'antisémitisme, et nous lui en savons gré de l'engagement de nos autorités. La FSCI salue également avec satisfaction l'admission de notre pays dans la «Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research», de même que la nomination de deux représentants de la FSCI dans ses groupes de travail, et d'accompagnement. D'autre part, confrontés à l'initiative de la Protection suisses des animaux, allant jusqu'à demander l'interdiction d'importer la viande «cachée», nous sommes heureux que le Conseil des Etats ait pris position contre cette initiative. Rolf Halonbrenner suit ce dossier de près et nous espérons que le Conseil National emboîtera le pas à la chambre haute. Enfin la politique d'asile restrictive voulue par le peuple et le refus de l'accès facilité à la citoyenneté suisse ne sont pas motivés par une attitude antisémite, mais va à l'encontre de la politique de la FSCI, qui a toujours plaidé en faveur de frontières plus largement ouvertes. Madame Doris Krauthammer, qui défend notre position avec beaucoup d'engagement, se bat pour l'admission de ceux pour qui notre pays représente le dernier espoir.

Extrémisme juif

Quelle ne fut pas la surprise de la communauté juive de trouver dans le rapport du Conseil Fédéral une page consacrée à l'extrémisme juif en Suisse! L'«Association des étudiants israélites genevois», ainsi que le service de sécurité des communautés juives de Genève y sont assimilés à des mouvements violents. De telles affirmations ont choqué la communauté juive, qui a vivement réagi en écrivant des lettres de protestation très fermes au Conseiller fédéral Christoph Blocher. Les excuses présentées par l'Office fédéral de la police et la correction de ce rapport sont si maladroites que l'indignation des juifs ne s'est pas pour autant apaisée. Le Conseiller fédéral Blocher accordera au début de l'année 2005 une entrevue à une délégation juive, au cours de laquelle nous lui demanderons d'expliquer comment ce dérapiage a pu se produire et le prions de supprimer toute allusion à un extrémisme juif en Suisse, car il n'existe pas.

Conseil suisse des religions

Les responsables des Eglises (le pasteur Thomas Wipf, président de la Fédération des communautés protestantes FEPS, Monseigneur Amédée Grab, président de la Conférence des évêques suisses CES et Fritz-René Muller, évêque de l'Eglise catholique-chrétienne et des communautés) et des communautés religieuses issues de la tradition d'Abraham (Fahrad Afshar, président de la Coordination des organisations islamiques de Suisse COIS et Alfred Donath, président de la FSCI) se sont rencontrés à deux reprises pour discuter de la création d'un «Conseil suisse des religions».



- Ce lieu de dialogue devrait permettre de
- contribuer au maintien de la paix religieuse en Suisse
 - favoriser la compréhension mutuelle
 - instaurer la confiance entre les communautés religieuses
 - entretenir un dialogue sur la politique religieuse actuelle
 - devenir pour ces questions l'interlocuteur des autorités

Ce Conseil des religions, dont la FSCI salue la création, devrait voir le jour au printemps prochain.

Commissions bilatérales avec les Eglises et les musulmans

Aussi bien la Commission de dialogue avec la FEPS que celle avec la CES sont extrêmement actives. Le mandat de la première a été officiellement revu et elle se penche actuellement sur le «rôle de la terre dans les religions juive et chrétienne». L'autre commission a organisé une journée importante consacrée à «l'image de l'autre», dont les exposés seront publiés prochainement

D'autre part, Fahrad Afshar, président de la COIS, et Alfred Donath se sont rencontrés avec Michel Bollag, du «Zürcher Lehrhaus», pour créer une Commission de dialogue judéo-musulmane. Le but poursuivi est dans un premier temps de faciliter la connaissance mutuelle plutôt que d'aborder des problèmes théologiques élevés. Il s'agit avant tout d'organiser des visites réciproques de synagogues et de mosquées et de s'allier éventuellement pour défendre un point de vue commun, comme par exemple les cimetières confessionnels ou l'importation de viande abattue selon les principes religieux.

Conseil rabbinique suisse

C'est avec une grande satisfaction que la FSCI a salué la constitution, après une éclipse de quelques décennies, du Conseil rabbinique suisse. Réunissant les rabbins de toutes les communautés unitaires de Suisse et présidé par le rabbin Hervé Krief de Lausanne, ce conseil est précieux, car la FSCI peut le consulter pour toute question d'actualité.

Le Congrès Juif Mondial (CJM)

Fin avril, le président de la FSCI adressait une lettre confidentielle à Edgar Bronfman, le président du CJM, pour demander des explications sur la fermeture brutale du bureau que l'organisation possédait à Genève depuis sa création en 1936. Mis au courant de bruits faisant état d'irrégularités financières et d'étranges mouvements d'argent, il demandait la mise sur pieds d'un audit indépendant et sérieux. Il a fallu 8 mois pour que la direction du CJM accède enfin à cette demande, à laquelle l'organisation ne s'est résolue qu'après une campagne de presse mondiale sans précédent, qu'elle avait elle-même initiée et qui finalement s'est retournée contre elle. La FSCI, en sa qualité de membre du CJM, avait tenu à ce que cette enquête se fasse, car si elle devait confirmer ces irrégularités, on l'aurait accusée de les couvrir, ce qui aurait été une aubaine pour les banques et les médias suisses, qui n'ont pas oublié l'attitude agressive du CJM lors de l'affaire des fonds en déshérence. Isolé, menacé, mais soutenu sans réserve par le Comité directeur, le président de la FSCI a tenu bon dans ses revendications. Le CJM a finalement accédé à la demande de la FSCI et une firme indépendante procédera à un audit des comptes genevois des 10 dernières années. La FSCI avait tout fait pour que cette affaire demeure strictement confidentielle, et regrette qu'elle ait été rendue publique et ait ainsi terni l'image du CJM, dont les réalisations au cours de son existence ont été remarquables. Le monde juif a besoin d'un CJM fort pour défendre les Juifs partout où cela s'avère nécessaire.



Les Berges du Léman

De gouffre financier qu'il était il y a quelques années encore, lorsque la FSCI était responsable de ce home pour personnes âgées, cet établissement est aujourd'hui un placement, une source de revenus. Le Canton de Vaud a consacré une somme importante à la mise en conformité du bâtiment. Les vitraux de l'ancienne synagogue, œuvre de Régine Heim zl, doivent encore être

démontés, et seront probablement remis à la Communauté de Lausanne, qui envisage de les installer dans son cimetière. C'est cette communauté qui se charge de fournir des repas «cachés» aux quelques pensionnaires séjournant encore dans l'établissement. A moyen terme, il est prévu que le Canton de Vaud, par l'intermédiaire de la Fondation Claire Magnin, devienne propriétaire du bâtiment lui-même. Une page importante de l'histoire de la FSCI s'achèvera alors.

Communication

Traité ailleurs, ce point doit aussi être mentionné ici: l'ancien responsable, Thomas Lyssy, alors également vice-président de la fédération, a quitté le Comité directeur après 9 ans d'activité. Le regret de son départ est cependant atténué par son engagement en qualité de porte-parole de la fédération.

En conclusion

La FSCI aujourd'hui est une institution des plus actives dans de nombreux domaines. Certes le plus important de son activité se déroule à l'ombre, loin des lumières de la vie publique. Malgré cela, la FSCI est non seulement reconnue par nos autorités, mais elle est également présente dans les médias. Sa voix est entendue, son action publique, plus importante que jamais, remarquée. La lancinante question de ces dernières années «Was tut der SIG?» (que fait donc la FSCI?) a définitivement vécu ...



**Toujours au cœur de l'information,
toujours à la pointe de l'actualité.**

Mit dem eNEWSLETTER de la FSCI.

*Que fait au juste la FSCI ?
Que se passe-t-il au sein de l'organisation
faitière des communautés juives de Suisse ?*

*Vous recevez toutes les informations.
Régulièrement. Sans filtre. Actuelles.
Dans votre boîte aux lettres électronique.*

**Inscrivez-vous tout simplement sous:
<http://newsletter.swissjews.org/>**

*Vous n'avez pas d'adresse e-mail ?
Aucun problème. Annoncez-vous par téléphone
au 043 305 07 77 au secrétariat FSCI
et vous recevez votre eNEWSLETTER par fax
ou par poste.*

**Ne manquez pas la eNEWSLETTER
de la FSCI.**



Dr. Josef Bollag

Prévention et information

Remarques générales

Après l'assemblée des délégués 2004, le département „Formation et dialogue“ a été restructuré en deux parties et Daniel A. Rothschild a repris la responsabilité de la jeunesse.

Les activités que j'ai exercées dans ce domaine jusqu'à l'assemblée des délégués 2004 paraîtront dans le rapport annuel de Daniel A. Rothschild. Mon département porte dorénavant le nouveau titre de «Prévention et Information» puisque ce sont les tâches dont je m'occupe encore.

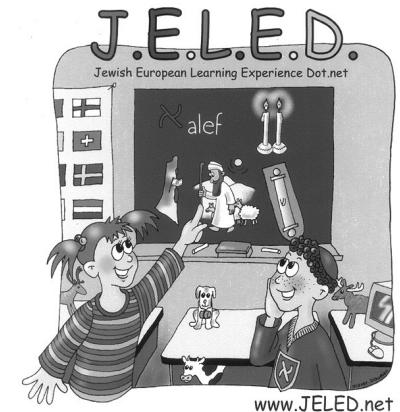
La prévention contre le racisme et l'antisémitisme devant commencer à un âge précoce en rapprochant des jeunes de cultures différentes, il est important d'exercer les enfants et les adolescents juifs à dialoguer avec leurs camarades non juifs du même âge. Pour ce faire, les jeunes gens doivent tout d'abord bien connaître leur culture, leurs racines et leur religion. Les trois projets suivants, que nous avons déjà évoqués par le passé, sont maintenant bien implantés et nous aident à atteindre cet objectif.

Jeled

Plus de 60 des 72 cahiers portant sur les sujets essentiels de la vie juive et des fêtes religieuses ont déjà paru à ce jour. Ce matériel pédagogique, régulièrement amélioré et complété, est conçu pour les niveaux des classes 1 à 6. Il sert non seulement de base aux enseignants, mais également aux parents qui enseignent eux-mêmes la tradition religieuse à leurs enfants.

Jeled-net. (www.jeled.net)

La jeunesse actuelle manie avec dextérité les outils informatiques et Internet, avec lesquels ils apprennent en jouant. Jeled-net entend exploiter cette tendance et permettre aux jeunes d'utiliser de manière autodidacte le programme Jeled élargi. Le programme est à disposition depuis septembre 2004 et offre aux jeunes des informations de fond sur les chabbats et les fêtes, des jeux, des quiz, des énigmes et des histoires qui leur permettent d'apprendre par eux-mêmes. Dès les débuts de la phase d'essai, plus d'une trentaine d'intéressés s'y sont inscrits chaque semaine. Les enseignants ont également une page à disposition avec les sujets du passage hebdomadaire de la Thora et autre matériel d'enseignement. Le 1er Livre de Moïse y a déjà été abordé.



Likrat II

Après que les premiers 16 „Likratinos“ aient rencontré en une année plus de 800 élèves pour les familiariser avec succès aux sujets se rapportant au judaïsme, une seconde étape a été entamée avec la formation d'une nouvelle équipe de 20 Likratinos. Suite au cours préparatoire du printemps 2004, ils ont commencé leurs visites en août - cette fois aussi dans les classes de niveau secondaire. A fin 2004, une vingtaine de rencontres avaient déjà eu lieu, parfois dans les mêmes écoles qu'auparavant, ce qui est sans conteste un signe de succès.

Le concept Likrat a déjà été présenté à plusieurs reprises dans des congrès internationaux et a soulevé un grand intérêt.

Les trois projets ont pu voir le jour grâce au soutien de généreux donateurs, notamment le Fonds pour les droits de l'homme et contre le racisme du Département fédéral de l'Intérieur DFI, l'Agence juive, le Fonds Epelbaum, la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme, la Fondation Rich et nombre de personnes privées.

Cours de perfectionnement pour les enseignants

Suite à ce programme d'éducation pour les jeunes, la FSCI a organisé au printemps 2004 à Bâle, un séminaire de perfec-

tionnement pour les enseignants, en collaboration avec l'ICZ et la Communauté israélite de Bâle. Plus d'une vingtaine d'enseignants, dont quelques-uns venaient d'Allemagne, y ont participé. La première séance a clairement montré qu'il était important de poursuivre cet échange d'informations entre enseignants.

Calendrier des manifestations

La mise en application de ces programmes - et aussi la mise à jour régulière du calendrier des manifestations juives - reposent entre les mains de Madame Eva Pruschy et de ses aides, notamment du professeur Alfred Bodenheimer, co-promoteur du programme Likrat. Un chaleureux remerciement à tous pour leur magnifique travail.

Collaboration avec la campagne des «Enfants de l'Holocauste» (AKdH)

La FSCI a intensifié le travail qu'elle a commencé, il y a 4 ans, avec l'AKdH et l'a encore étendu à d'autres domaines.



Le projet **Internet-Streetworking** (ISW), également soutenu par le Fonds pour les droits de l'homme et contre le racisme du DFI, a permis avec succès à des jeunes de sortir de leur milieu d'extrême droite ou d'extrême gauche, et de réintégrer la société. Samuel Althof, responsable du projet, a présenté les méthodes inédites du ISW aux congrès internationaux de Berlin, Paris et Trieste et y a soulevé intérêt et approbation. Aux congrès de l'OSCE

(Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) contre l'antisémitisme de Paris et Trieste, deux représentants de la FSCI faisaient partie de la délégation suisse et ont chaque fois apporté une contribution non négligeable aux sujets traités lors des conférences.

L'AKdH assure la surveillance des sites extrémistes sur Internet pour le compte de la FSCI. La FSCI s'est donc félicitée que l'AKdH ait adhéré à l'INACH (International Network against Cyber Hate) et a aidé l'AKdH à organiser la conférence annuelle de l'INACH, au mois de décembre à Bâle, à laquelle participaient la plupart des pays d'Europe et même d'Amérique. Les échanges d'idées ont permis de réunir des informations essen-

tielles, tout particulièrement en ce qui concerne le profil des auteurs de Cyber Hate.

En collaboration avec la FSCI, l'AKdH a nouvellement mis sur pied une **banque de données** de tous les comptes-rendus qui paraissent dans les médias et qui concernent les sujets touchant la FSCI. La banque de données a consigné quelques 20'000 comptes-rendus jusqu'à fin 2004. Elle sera complètement opérationnelle à partir de 2005 et permettra à la FSCI de dépouiller de manière moderne les comptes-rendus des médias.

La FSCI a chargé l'AKdH d'aménager un **poste central pour la signalisation des incidents antisémites**, qui est entré en fonction au cours du dernier trimestre 2004 et a enregistré depuis sa fondation plus d'une cinquantaine de contacts de tous genres.

Le responsable du département a contribué de manière décisive à la création et à la mise en oeuvre du service de presse et du poste de porte-parole de la FSCI.

Le **Forum juif des médias suisses (FJMS)** a certes donné quelques impulsions intéressantes au cours de sa brève et mouvementée existence, mais ceux-ci n'ont manifestement pas apporté le résultat escompté par les milieux juifs. Après avoir été transféré dans le département Prévention et Information et avoir fait l'objet d'intenses discussions à l'intérieur et à l'extérieur des commissions de la FSCI, le FJMS a été converti en **poste d'observation des médias** de la FSCI, dirigé par une commission de la FSCI, chargée d'évaluer les comptes-rendus et d'organiser les éventuelles actions et réactions. Il est en contact avec la CICAD en Suisse romande. La Plate-forme des communautés libérales juives de Suisse aidera à financer et à organiser la coordination au sein d'une commission commune prévue par l'accord de coopération.

Sécurité

La sécurité de la communauté juive de Suisse est toujours encore un motif de préoccupation pour la FSCI. Le contact avec les offices fédéraux et les informations sur la situation des communautés juives à l'étranger ont permis d'évaluer en permanence la situation en Suisse et aussi de définir et d'identifier les dangers potentiels. Mais, selon les informations que le responsable du département a recueillies au cours de plusieurs colloques internationaux, le terrorisme importé en Europe représente une source de danger bien plus grave. La FSCI a poursuivi un dialogue permanent à plusieurs niveaux avec diverses autorités suisses.

C'est pourquoi, dans le contexte cité plus haut, nombre d'observateurs considèrent comme antisémite le passage que contient le rapport sur l'extrémisme du Conseil fédéral, publié en août 2004, qui taxe certaines organisations juives en Suisse d'extrémistes et de dangereuses pour la sécurité du pays, ce qui est d'autant plus incompréhensible et choquant. Mais le retrait de ces accusations lancées envers l'Association des étudiants genevois ADEIG a plutôt aggravé les assertions faites précédemment car, à la lumière de l'antisémitisme croissant que l'on connaît en ce moment, elles présentent la communauté juive comme étant une source potentielle de dangereux règlements de comptes personnels. Une délégation de la FSCI sera reçue en janvier 2005 par le Conseiller Christoph Blocher.

Antisémitisme

La communauté juive de Suisse est mise à rude épreuve par **l'antisémitisme croissant** en Europe et par l'attitude souvent peu équilibrée qu'adoptent dans la question du **conflit israélo-palestinien** les milieux politiques, les médias, les commissions internationales et même le monde académique, ce qui a occasionné de vives discussions à l'intérieur et à l'extérieur de la FSCI. La FSCI est intervenue activement là où la situation portait préjudice au bien-être des juifs suisses ou lorsque des contrevérités manifestes étaient diffusées. La différence que l'on faisait par le passé entre l'antisémitisme et l'antisionisme s'estompe toujours plus, et les attaques que lancent les médias contre le droit à l'existence d'Israël se transforment bien souvent en attaques contre la diaspora juive. L'ouvrage abject des „Protocoles des Sages de Sion“, que les tribunaux ont notoirement reconnu comme un faux et qui, pour l'Allemagne nazie, furent la justification idéologique de l'Holocauste, est réédité et sert à nouveau de base aujourd'hui pour déclarer la guerre aux «juifs et aux croisés».

La FSCI, la communauté chrétienne et la communauté musulmane - qui devient toujours plus importante en Suisse - ne peuvent se permettre de l'ignorer et entendent lutter en commun contre l'extrémisme, le racisme et la xénophobie.

Relations avec les communautés et la jeunesse

Ce département a été recréé après bien des années. Il a pour objectif de promouvoir les relations et d'intensifier les contacts de la FSCI avec ses communautés affiliées.

La communauté juive de Suisse est certes petite, mais d'autant plus engagée et consciente de sa valeur. Cependant, pour qu'elle soit en mesure de répondre aux exigences de l'avenir, chacun de nous, chaque famille, chaque communauté ainsi que la FSCI, en sa qualité d'organisation faitière, doit faire preuve d'engagement. De l'automne 2004 à février 2005, le responsable du département, accompagné du secrétaire général, a rendu visite aux responsables des 18 communautés affiliées à la FSCI. Les résultats de ces entretiens essentiels pour l'avenir de la FSCI seront analysés et exploités en 2005.

Jeunesse

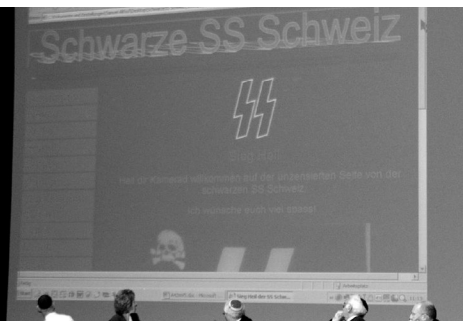
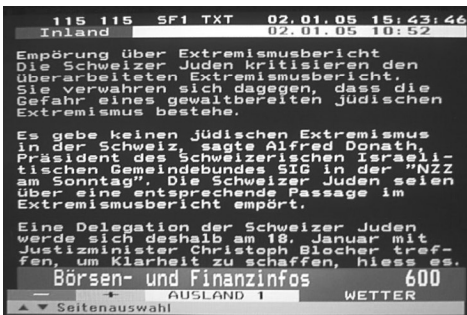
Le Dr. Josef Bollag m'a remis un département Jeunesse en bon état de fonctionnement et je l'en remercie cordialement.

Le ma'hané d'hiver 2003/2004 de la Suisse alémanique a eu lieu à Fiesch. Plus d'une cinquantaine de participants ont vécu de magnifiques journées de ski et de snowboard. Le ma'hané avait pour thème "Eveille tes sens", qui a fait l'objet de si'hoth et de programmes. Une rencontre souvenir a eu lieu en mars.

Le ma'hané 2003/2004 de la Suisse romande s'est déroulé à Charmey et a abrité 25 participants, qui ont passé des vacances aussi sportives qu'intéressantes.



Daniel A. Rothschild



Les jeunes de Suisse allemande et Suisse romande se sont retrouvés à Charmey, lors de la traditionnelle rencontre FSCI de Pentecôte.

Sous le patronage des communautés et de la FSCI, les jeunes de Suisse romande se sont engagés dans le projet "Opération pour la faim" qui leur a permis d'envoyer plus de CHF 41'000.- en Israël.

Le journal "Jugendtum", édité par les jeunes, est sorti à plusieurs reprises.

Le ma'hané d'été 2004 de la Suisse alémanique, qui a eu lieu à Lachen et auquel ont participé 45 jeunes, s'est déroulé sous le signe de la "fantaisie". Tous les participants en ont gardé un souvenir fort agréable.

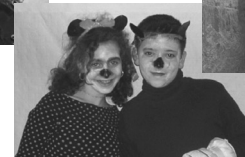
La vallée de Fiesch a une fois de plus accueilli le ma'hané d'hiver 2004/2005, auquel ont participé 50 adolescents de la Suisse alémanique. Outre les activités sportives, le camp avait pour sujet «En dix jours autour du monde». Le rabbin Michael Goldberger a présidé deux sabbats au ma'hané, ce dont nous l'en remercions. Pour plus de détails sur ces magnifiques vacances, lire le rapport détaillé de ce ma'hané sur le site web de la FSCI (e-Newsletter

1/05) et admirer les photos-souvenir sur la page www.sig-jugend.ch que les jeunes ont conçue eux-mêmes.

Au cours de cette année, la FSCI a accordé diverses subventions à des manifestations organisées par des jeunes dans toute la Suisse.

Un grand merci à Monique Bino pour l'engagement dont elle a fait preuve en sa qualité de responsable de la jeunesse de Suisse allemande. Elle a quitté sa fonction en 2004 pour poursuivre sa formation à l'étranger. Nous remercions également ses successeurs Esther Senecky et Nico Blumenfeld, qui ont déjà mis sur pied de nombreuses activités avec grand succès. Nos remerciements chaleureux vont en outre à Michel Margulies, responsable de longue date de la jeunesse de Suisse romande, pour son travail et ses diverses initiatives. Mais notre reconnaissance s'adresse tout particulièrement aux nombreux moniteurs bénévoles (p.ex. dans les ma'hanot), sans lesquels l'encadrement de la jeunesse ne serait pas possible. Au secrétariat, Madame Annette Permann, administre et coordonne l'encadrement des jeunes de la FSCI. Elle en est l'âme et est toujours à disposition de ceux qui ont besoin de ses services. Merci.

Martine Fiora-Guttman s'occupe de l'encadrement de la jeunesse en Suisse romande depuis octobre 2004.





Dr. Rolf Halonbrenner

Affaires religieuses

Approvisionnement en viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

Au cours de l'année en revue, l'approvisionnement en viande cachère n'a pas posé de problèmes. La mise aux enchères de tous les contingents d'importation de la viande est en principe prévue à partir de 2005, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance sur le bétail de boucherie. Mais, étant donné que clauses spéciales pour l'importation de viande cachère tiennent largement compte des requêtes que la FSCI a présentées à la procédure de consultation, nous estimons que la mise aux enchères ne provoquera pas un renchérissement sensible de la viande cachère.

En relation avec la prochaine révision de la loi sur la protection des animaux, le Conseil fédéral a publié en été 2004 son message sur l'initiative populaire de la Protection suisse des animaux



PSA «Pour une conception moderne de la protection des animaux». Celle-ci demande entre autres d'ancrer dans la Constitution l'interdiction de l'abattage rituel des volailles et de l'importation de la viande cachère. Etant donné que, de l'avis du Conseil fédéral, cette dernière ne contrevient à aucune clause impérative du droit international public, le Conseil fédéral

ne demande pas au Parlement de déclarer non valable ce point de l'initiative. Mais il signale, par contre, les nombreux problèmes qu'aurait à résoudre la place commerciale qu'est la Suisse, au cas où l'initiative serait acceptée, et recommande donc de la rejeter.

De l'avis des juristes faisant autorité en la matière, l'interdiction d'importer de la viande cachère constituerait une restriction excessive à la liberté de religion. Une telle interdiction serait aussi contraire aux accords commerciaux internationaux qui sti-

plent que des produits égaux ne peuvent être traités de manière inégale. Pour pouvoir appliquer les restrictions qu'exige l'initiative, la Suisse se verrait alors obligée de rompre ces accords. Comme nous l'avons démontré dans un dossier que nous avons établi au cours de l'année, les milieux de la protection des animaux luttent depuis plus d'un siècle contre l'abattage rituel des volailles, malgré que l'abattage pratiqué industriellement, et surtout les préparatifs qui le précèdent, sont prouvés représenter une alternative bien plus mauvaise.

Le Conseil des Etats a traité la loi sur la protection des animaux et l'initiative dans sa session d'automne. On sait que, suite au résultat du processus de consultation, l'interdiction effective d'abattre rituellement le bétail, que connaît la Suisse depuis 1893, sera conservée dans la nouvelle loi sur la protection des animaux, ce qui n'a pas occasionné de discussion au sein du Conseil. Le Conseil National se prononcera sur le sujet en 2005.

Communauté d'intérêts pour les aliments casher (IGfKL)

Grâce au travail consciencieux des responsables, les activités de notre communauté d'intérêts se sont déroulées sans problèmes et l'excellent niveau de la liste suisse des produits casher est reconnu sur le plan international.

En raison des progrès de la technologie alimentaire, les contrôles deviennent toujours plus complexes et plus longs. Il faut donc inévitablement les réserver aux produits de fabrication suisse, car il est impossible d'allonger indéfiniment la liste des produits casher, qui est d'ailleurs traitée par ordinateur. Les listes actuelles de produits casher peuvent être consultées online sur les sites Internet de chaque communauté.

Après une longue absence, la Communauté Israélite de Berne est à nouveau représentée dans la commission de travail de l'IGfKL. Cette commission comprend maintenant toutes les grandes et moyennes communautés juives de Suisse.

Relations avec d'autres organisations

Ni les élèves des écoles, ni les personnes servant dans l'armée ou dans le service civil n'ont eu à signaler cette année des incidents requérant l'intervention de la FSCI.

Par contre, un club sportif juif a signalé que certaines équipes

adverses fixaient toujours sur un samedi les dates de rencontres comptant pour le championnat, ce qui empêchait le club d'y participer. Le responsable du département a discuté avec la fédération sportive en question et a contribué à trouver une solution satisfaisante.



Cimetière de Davos

Fin 2003, la FSCI a été informée que trois tombes d'alpinistes juifs viennois, tombés en 1923 dans la région de la Jungfrau, se trouvaient dans le cimetière de Lauterbrunnen (BE) et qu'elles devaient maintenant faire place à de nouvelles tombes. Avec l'aide d'un spécialiste venu d'Israël, les dépouilles mortelles des trois alpinistes ont été exhumées en respectant les exigences de la Hala'ha, transférées à

Davos et inhumées le 10 juin 2004 dans le cimetière juif. A l'occasion du 81e anniversaire de l'accident au cours duquel les alpinistes ont perdu la vie, nous avons organisé, le 8 août 2004 au cimetière de Davos, une cérémonie commémorative impressionnante, à laquelle a participé plus d'une cinquantaine de personnes. La pierre originale de Lauterbrunnen sera posé prochainement.

Outre l'administration du cimetière acquis en 1931, le responsable du département a également continué à assumer la charge ad intérim de directeur du cimetière.

Perspectives

En 2005, le Conseil National se prononcera sur le projet pour une nouvelle loi sur la protection des animaux, présentée par le Conseil fédéral, ainsi que sur l'initiative de la Protection suisse des animaux PSA. Nous espérons que le Conseil ne donnera pas suite aux exigences extrêmes de l'initiative, mais optera pour la proposition modérée du Conseil fédéral. Les revendications de l'initiative étant impossibles à appliquer pour diverses raisons, il serait préférable que les promoteurs la retirent. S'ils ne le faisaient pas, nous craignons fort que la lutte électorale se focalise uniquement sur l'abattage rituel et provoque une recrudescence d'antisémitisme - comme ce fut le cas lors de la consultation sur la loi sur la protection des animaux - et éclipse les vraies sollicitations de la protection des animaux.

Culture

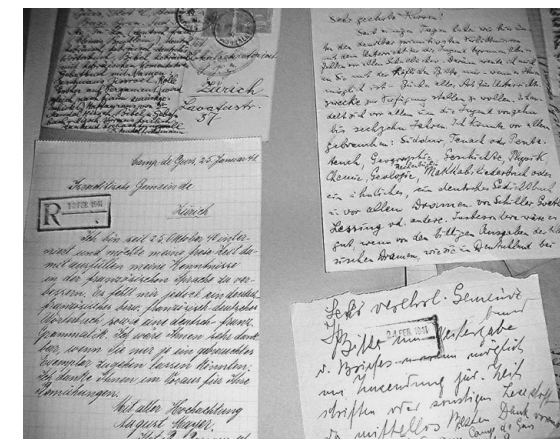
Le département de la culture a également entretenu cette année de nombreux contacts avec diverses institutions culturelles. Le but principal était de présenter la vie et la culture juives en Suisse.



Gabrielle Rosenstein

Série de livres éditée par la FSCI

Cinq ans après avoir attribué un mandat de recherches à l'historien Stefan Mächler, le volume 10 de la série de livres, intitulé Hilfe und Ohnmacht, Der Schweizerische Israelitische Gemeindebund und die NS-Verfolgung 1933-1945, sera présenté à l'Assemblée des délégués 2005. Avec ce livre, la FSCI veut faire prendre conscience des efforts qu'elle a fourni pendant de longues années, raconter son histoire et celle de ses communautés. L'œuvre montre les procédés qu'une petite minorité s'est vue obligée de développer pour s'imposer au sein d'une société plutôt hostile. L'analyse approfondie des années 1933-1945 met en lumière la position délicate dans laquelle se trouvait la FSCI en exerçant ses tâches. D'un côté, elle avait à défendre, dans son propre pays, l'égalité des droits des citoyens juifs suisses contre un antisémitisme croissant, et d'autre part, à l'étranger, les droits de ses concitoyens juifs que la diplomatie suisse protégeait de manière plus qu'hésitante contre les poursuites des nazis. Elle recevait en outre des appels à l'aide de communautés juives étrangères auxquels il lui fallait répondre. La FSCI devait prendre en charge les réfugiés juifs et financer par ses propres moyens leur séjour en Suisse - un travail de Titan que lui avaient imposé les autorités suisses. L'engagement sans précédent avec lequel la Fédération a rempli cette tâche a permis de sauver des milliers de gens. Mais



elle l'a payé en devant s'impliquer dans la politique antisémite des autorités.

L'auteur expose également l'importance qu'ont eu les contextes nationaux et internationaux pour la politique juive. Il présente entre autres une analyse précise des événements qui ont amené les autorités à décider et à pratiquer une politique antisémite de refoulement dans les années 1942-1944. Cette publication ayant été réalisée sur commande de la FSCI, le Comité directeur a nommé un conseil consultatif scientifique indépendant, dont faisait partie les historiens Regula Ludi, Thomas Maissen et Jacques Picard.

La série de livres paraît maintenant aux éditions Chronos Zurich.

La bibliothèque de Breslau

Le fonds suisse de la bibliothèque de Breslau sera intégré dans le répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse avec un article de Yvonne Domhardt, Zsolt Keller et du rabbin Michael Leipziger.

Ce répertoire est un inventaire analytique des fonds imprimés parus depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1900 et conservés dans diverses archives et bibliothèques suisses. Ce projet national suisse englobe des collections de toutes provenances et de toutes régions de la Suisse. Le répertoire a pour objectif de permettre aussi bien aux amateurs éclairés qu'aux scientifiques d'accéder aux anciens fonds imprimés de la Suisse. Ces derniers sont d'une extrême richesse, mais parfois trop peu connus dans certains domaines.

Les archives de la FSCI

Avec les documents sur le patrimoine culturel, sur les bibliothèques et sur les manifestations que nous mettons à disposition des communautés, le département de la culture a créé un centre de documentation constamment actualisé, que consultent notamment les personnes de l'extérieur. Le site Internet de la FSCI présente une bibliographie actuelle sur divers thèmes juifs.

Ouvrage commémoratif

Dans les rapports annuels 2002 et 2003, nous avons déjà

parlé des articles, des auteurs, des artistes et de la commission de rédaction de l'ouvrage commémoratif en cours de réalisation.

La publication est sortie pour l'assemblée des délégués de la FSCI 2004 et a été offerte en cadeau aux membres des communautés pour célébrer le centenaire de la création de la fédération.

Le livre est maintenant disponible en librairie et dans les bibliothèques. L'ouvrage commémoratif a éveillé l'intérêt d'un large public, ce qui se reflète dans les excellents résultats des ventes en librairie, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi que dans les comptes rendus élogieux parus dans les médias.

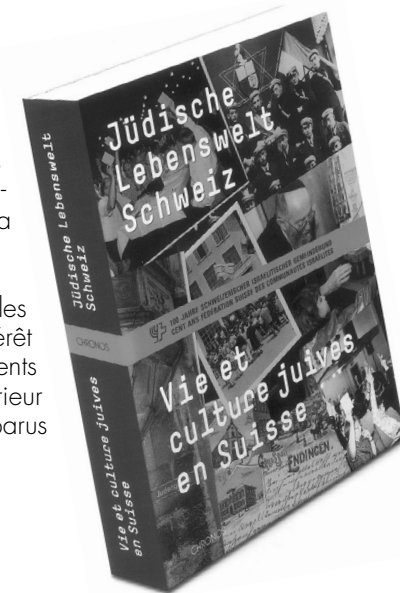
Journée européenne de la culture juive

La 5^e Journée européenne de la culture a eu lieu le 5 septembre, et était consacrée à l'éducation et à l'instruction - enseignement et études. 26 pays y ont participé. Des visites guidées, tours de villes, conférences, concerts, etc. ont eu lieu dans six villes de Suisse (Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne et Zurich). Le Musée juif de Bâle s'est une fois de plus chargé de la coordination en Suisse.

Contributions financières

Cette année également, le budget culturel a permis d'attribuer plusieurs soutiens financiers, notamment aux manifestations, projets et organisations suivantes:

- Omanut, «Gehetzt» Südfrankreich 1940 - Literatur im Exil, une exposition de Ruth Werfel en collaboration avec la Bibliothèque centrale de Zurich, sept. - nov. 2004
- „Brundibar”, opéra pour les enfants, représentations en Suisse et à Budapest, 2004
- TARBUT 2004, troisième congrès culturel juif, château Elmau, 2-5 décembre 2004
- Film documentaire télévisé «Manès Sperber – bis man mir Scherben auf die Augen legt», Christian Labhart et Rudolf Isler
- „Dangerous Diplomacy – The story of Carl Lutz, Rescuer of 62'000 Hungarian Jews”, traduction française
- Archives Florence Guggenheim, subvention annuelle 2004





Daniel A. Rothschild

Finances

L'exercice 2004 clôt les comptes de la FSCI avec un déficit de CHF 374'647.60.

Peu après avoir été élu dans le Comité directeur en mai 2004 et nommé à la tête du département des finances, je me suis vu dans l'obligation d'informer le CD et le CC qu'un déficit non budgétisé était inévitable. Ce qui s'est malheureusement confirmé.

Les structures actuelles, les tâches et les obligations de la FSCI, ainsi que les taux d'intérêts peu favorables du moment, ne permettent pas actuellement de couvrir entièrement les dépenses par les recettes annuelles.

Le Comité directeur en est parfaitement conscient et cherche des solutions pour rétablir l'équilibre des comptes de la FSCI. La FSCI dispose d'une fortune de base solide – mais qui, à l'avenir, ne devrait pas servir trop largement à couvrir les déficits.

Je remercie cordialement Madame Barbara Witztum, comptable de la FSCI, pour la manière fiable dont elle s'est occupée de la comptabilité.

Secrétariat général

Secrétariat

Au secrétariat, une équipe de cinq dames (occupant 3,5 places de travail) assure le soutien administratif harmonieux des travaux des différentes commissions de la FSCI. Mais le secrétariat est également l'adresse vers laquelle se tournent les communautés-membres, et aussi les personnes de l'extérieur, pour les questions concernant sous quelque forme que ce soit les activités de la FSCI ou de la communauté juive de Suisse.

Comité directeur

Le public sait que le comité directeur, pouvoir exécutif de la FSCI, se rencontre régulièrement, au moins une fois par mois, en séances d'une journée. Mais il ne sait pas toujours qu'outre ces séances principalement consacrées aux affaires courantes, le comité directeur s'est également retiré plusieurs fois à huit clos pour traiter les problèmes en suspens, notamment celui de la mise en pratique de l'accord 92 avec les communautés libérales, après l'assemblée des délégués 2003. Il a également organisé diverses séances en petit comité pour assumer le travail des départements. Hormis les activités énumérées dans les différents rapports des départements, les membres du Comité directeur ont continué à discuter des modifications nécessaires à apporter aux structures de la FSCI afin de lui assurer un avenir réussi.

Le secrétaire général aide dans la mesure de son possible les membres du Comité directeur à exercer leurs activités. En organisant, par exemple, les visites dans les communautés du nouveau responsable du «Département des relations avec les communautés», en préparant l'accord de coopération avec la Plateforme des communautés libérales juives de Suisse, ou les négociations d'un mandat de la commission de dialogue entre communautés protestantes et juives. Il représente également la FSCI



Dennis L. Rhein

dans la Communauté de travail inter-religieuse en Suisse IRAS. En remplacement de la présidente du VSJF, le secrétaire général a communiqué la position des juifs de Suisse à la conférence de presse organisée par les sociétés d'entraide sociale et les Eglises, suite aux derniers propos du Conseiller fédéral Blocher sur le durcissement de la loi suisse sur l'asile. Le secrétaire général a mis la Suisse en garde de ne pas refaire l'erreur commise pendant la Seconde Guerre mondiale et a pris pour référence le rapport Bergier, qui doit être un avertissement pour nous tous.

Assemblée des délégués

A l'occasion du centenaire de la fondation de la FSCI en 1904, l'Assemblée des délégués a siégé le 20 mai 2004 à Baden, à l'endroit même où, un siècle auparavant, la FSCI a vu le jour. La veille, au cours de l'ouverture solennelle, le président Alfred Donath, ainsi que Josef Bollag, membre du Comité directeur et président de la communauté d'accueil, ont salué les délégués des 18 communautés-membres, ainsi que de nombreuses personnalités de la politique, de l'économie et de la culture.



Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a transmis les salutations du gouvernement fédéral et a invité à engager un combat commun contre l'intolérance et l'antisémitisme.

Le conseiller d'état d'Argovie, le bourgmestre de Baden, les représentants des trois Eglises nationales, ainsi que le rabbin Arie Folger, qui s'exprimait au nom de la Conférence suisse des rabbins, ont tenu de chaleureux discours de félicitations.

Ruth Dreifuss (Conseillère fédérale de 1993 à 2002), ainsi que Rolf Bloch (président de la FSCI de 1992 à 2000) ont eu l'honneur d'être inscrits dans le Livre d'or de la FSCI en remerciement des services qu'ils ont rendus au judaïsme suisse. Le film d'Irene Loebell - „100 ans de FSCI –Members of the Family“ - spécialement tourné pour le centenaire, a fait l'objet de discussions très controversées au cours de la réception qui a suivi.

Le jeudi, l'Assemblée des délégués s'est consacrée aux affaires. Après avoir traité les affaires courantes, l'Assemblée a pris congé de Thomas Lyssy et Joël Duerr, deux membres sortants du Comité directeur, et les a remercié pour le travail qu'ils ont accompli.

Martine Fiora-Guttman (Communauté Israélite de Lausanne) et Daniel A. Rothschild (Israelitische Gemeinde Basel) ont été nouvellement élus. Le président et les autres membres ont été réélus pour un nouveau mandat.





Sabine
Simkhovitch-Dreyfus

Comité central

Pendant l'année écoulée, le Comité central (CC) a été le théâtre de nombreux débats tant sur des questions récurrentes que sur des sujets particuliers. Les séances ont été présidées, jusqu'en mai 2004, par Felix Liatowitsch qui, grâce à son habileté et son humour, a su accompagner les discussions et désamorcer les tensions. Le CC lui a rendu hommage lors de sa séance du mois de mai et je tiens à le remercier aussi ici pour le travail accompli et pour les années d'une coopération harmonieuse au sein du bureau.

La soussignée a été élue pour succéder à Felix Liatowitsch en même temps que les deux vice-présidents, Rolf Jsaac (sortant) et David Jeselsohn (nouveau). L'élection disputée et animée à la vice-présidence a été le reflet des tendances des différentes communautés représentées au CC plutôt que de questions liées à la personne des candidats. Il importe, au cours de la législature à venir, de rapprocher les divers courants et d'intensifier le dialogue. Il importe aussi que la participation aux séances du CC d'une partie de ses membres, souvent absents, s'améliore. Un appel dans ce sens est lancé ici aux membres et aux communautés concernés.

En dehors de Felix Liatowitsch, l'année passée a aussi vu le départ de Sigmund Toman qui a représenté les intérêts de Vevey avec engagement et auquel le CC a exprimé ses vœux pour une retraite paisible. Les Professeurs Simon Lauer et René Spiegel ont rejoint le CC pour succéder aux deux démissionnaires.

Les interventions animées des membres du CC et du Comité directeur (CD) témoignent aussi et surtout de l'importance des sujets auxquels le CC a été confronté et de l'intérêt que les intervenants y portent. Ils s'avère cependant que le nombre de sujets à traiter et le temps réservé aux réunions du CC exigent une réorganisation des discussions. Dans cette optique, le nouveau Bureau du CC a approché le CD afin d'obtenir sa coopération

pour améliorer la préparation et l'information préalable aux réunions, ainsi que l'information des membres du CC entre les réunions. D'autres mesures devront être envisagées, comme une plus grande discipline dans la prise de parole et l'organisation de réunions thématiques extraordinaires destinées à aborder les questions de fond les plus importantes.

Les sujets qui ont occupé le CC le plus au cours de la législature écoulée sont le travail avec les médias et les finances. Le CC a par contre été tenu largement à l'écart des contacts repris par le CD en début 2004 avec les communautés libérales et c'est en mai 2004 que ses membres ont appris, en même temps que le public, la conclusion de l'accord de coopération entre la FSCI et la plate-forme libérale.

Si de nombreux membres du CC ont critiqué le secret qui a entouré la conclusion de l'accord, la plupart des membres du CC ont néanmoins salué très largement ce rapprochement avec les communautés libérales. Le CC attend maintenant de voir comment il fonctionnera dans la pratique.

Le forum des médias (JMS) et le travail de la Fédération vis-à-vis des médias en général ont été très largement débattus au cours de toutes les séances de l'année. Malgré l'engagement remarquable du Prof. Stegemann qui a eu l'occasion de présenter au CC son travail et ses objectifs, les résultats et la structure du Forum des médias ont été jugés inadéquats par le CC.

Après avoir exprimé le souhait de voir le travail des médias réintégrer la FSCI, le CC a pris connaissance des décisions prises par le CD concernant la réorganisation et les activités dans les domaines de la communication, de l'information et de la prévention et notamment la création d'un centre des médias et du point d'observation Media Watch chargé du travail d'information et les réactions vis-à-vis de l'extérieur, essentiellement en Suisse allemande.

Si le CC a exprimé son soutien à ce concept c'est surtout en espérant que la FSCI disposera ainsi d'un instrument flexible et capable de réaction, qui implique les autres organisations actives dans ce domaine et qui assure aussi l'information vers l'extérieur. C'est avec cet objectif que le CC suivra la mise en place de la nouvelle organisation du travail des médias.

Après la difficile adoption du budget 2004 intervenue à l'issue de deux séances, c'est déjà en septembre 2004 que le CC a de nouveau été confronté à ce budget. Le nouveau trésorier a infor-

mé le CC que, sur plusieurs postes importants, ce budget était irréaliste et qu'il fallait s'attendre à une perte pouvant approcher CHF 500'000.-. Cette information a suscité des inquiétudes au sein du CC sur le processus d'établissement du budget, inquiétudes qui ont pu être contenues grâce à la volonté de coopération pour l'établissement du budget 2005 exprimée par le nouveau Trésorier. Le désaccord est cependant resté entier en ce qui concerne le coût d'env. CHF 70'000.- que la FSCI devra probablement assumer pour le film commandé par le CD pour la dernière assemblée des délégués, ceci contrairement à l'engagement pris auparavant par le CD qui pensait pouvoir couvrir cette dépense entièrement par des sponsors.

Grâce aux contacts préalables et à l'information fournie au CC, l'adoption du budget 2005 a été plus facile, et ceci malgré un déficit de CHF 394'000.- qui a son origine essentiellement dans une baisse des rentrées par rapport à 2003. Le CC a par contre exprimé la volonté d'assister rapidement à la mise en place de mesures d'économie pour qu'un tel déficit ne se reproduise plus à l'avenir. Ce but doit être atteint en tenant compte des objectifs prioritaires de la FSCI, des besoins des communautés et de possibles modifications dans l'organisation.

L'examen des objectifs prioritaires de la Fédération et de sa structure n'a pas pu être entamé pendant la législature écoulée et constituera l'une des tâches essentielles pour les années à venir. Afin de pouvoir être couronné de succès, il devra être conduit en étroite collaboration avec tous les intervenants, c'est à dire le CD, le CC et les communautés.

La soussignée tient ici à remercier tous les membres du CC et tout particulièrement ses collègues au sein du Bureau, Rolf Isaac et David Jeselsohn, pour leur coopération, ainsi que le secrétaire général et le secrétariat pour leur soutien administratif. Elle remercie aussi les membres du CD et espère que, tout en respectant leurs rôles statutaires respectifs, la coopération avec ces derniers et l'échange d'informations pourront s'intensifier.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2004

La Fédération suisse des communautés israélites et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde Baden

Israelitische Gemeinde Basel

Jüdische Gemeinde Bern

Jüdische Gemeinde Biel-Bienne

Israelitische Kultusgemeinde Bremgarten

Communauté Israélite La Chaux-de-Fonds

Israelitische Kultusgemeinde Endingen

Communauté Israélite Fribourg

Communauté Israélite de Genève

Jüdische Gemeinde Kreuzlingen

Communauté Israélite de Lausanne

Jüdische Gemeinde St. Gallen

Jüdische Gemeinde Solothurn

Communauté Israélite Vevey-Montreux

Israelitische Gemeinde Winterthur

Jüdische Gemeinde Agudas Achim Zürich

Israelitische Kultusgemeinde Zürich

Israelitische Religionsgesellschaft Zürich

Organes de la FSCI 2004

Mars 2005

Comité directeur

Noms

Prof. Dr. Alfred Donath

Genève

Dr. Josef Bollag

Baden

Daniel A. Rothschild

Bâle

Martine Fiora-Guttman*

Lausanne

Dr. Rolf Halonbrenner

Zurich

Gabrielle Rosenstein

Küsnacht

Doris Krauthammer

Thalwil

Départements

Président

Présidence

Vice-président

Prévention et information

Finances

Relations avec les communautés

Jeunesse Suisse alémanique

Culture et Jeunesse Suisse romande

Affaires religieuses

Culture Suisse alémanique

Présidente VSJF

Affaires sociales

Secrétariat général FSCI

Dennis L. Rhein, secrétaire général

Darina Langer, chef du secrétariat

Pia Graf

Annette Permann

Barbara Witztum

Deborah Witztum-Bollag

Projets de formation:

Eva Pruschy

Jeunesse:

Nicolas Blumenfeld

Esther Senecky

Comité central

Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève, présidente

Dr. David Jeselsohn, ICZurich,

vice-président

Rolf Jsaac, Saint-Gall,

vice-président

Klaus Appel, Bienne

Samuel Bendahan, Genève

Harry Berg, ICZurich

Josua Bloch, IRG Zurich

Jules Bloch, Endingen

Pierre Bloch, Lausanne

Dr. h. c. Arthur Cohn, Bâle

Margot Dreifuss, Kreuzlingen

Robert Dreyfus, Soleure

Pierre Ezri, Lausanne

Cathy Fishman-Lévy, Genève

Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich

Walter Gut, ICZurich

Brigitte Halpern, Berne

Elie Kattan, Genève

Prof. Dr. Simon Lauer, Vevey-Montreux

Schaje Leiner, IRG Zurich

Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds

Philippe Lévy, Fribourg

Dr. René Lysek, Lausanne

Tamar Merlin, Berne

Dr. Egon Meyer, Bâle

Werner Meyer-Moses, Bremgarten

Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich

Prof. Dr. René Spiegel, Bâle

Walter Strauss, Baden

Silvain Wyler, Winterthour

Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de contrôle de la gestion

Dr. h.c. Arthur Cohn, Bâle, président

Rolf Jsaac, Saint-Gall

Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève

Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de préparation des élections

Rolf Jsaac, Saint-Gall, président

Harry Berg, ICZurich

Cathy Fishman-Lévy, Genève

Dr. Egon Meyer, Bâle

Eli Rosengarten, Agudas Achim Zurich

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, président

Robert Heymann, Berne

Robert Rosenblatt, Zurich

Media Watch

Dr. Josef Bollag, CD, Baden

Nicole Poëll, Zumikon

* jusqu'au 5 février 2005

Commission des juristes

Dr. Josef Bollag, CD, Baden
Dr. Bernard Geller, Lausanne
Dr. Peter Liatowitsch, Bâle
Carmen Meyer-Sommer, Herrliberg
Dr. Robert L. Rom, Zurich
Dr. Sigi Pugatsch, Zurich
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Dr. Leo Weiss, Zurich

Groupe de travail jeunesse Suisse alémanique

Daniel A. Rothschild, CD, Bâle, président
Nicolas Blumenfeld, Saint-Gall
Lili Dardashti, UEJS Genève
Avital Gur, UEJS Zurich
Michel Margulies, La Chaux-de-Fonds
Annette Permann, FSCI, Zurich
Eva Pruschy, FSCI, Zurich
Esther Senecky, Zurich

Commission viande cachère / chekhita

Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
président
Erich Bollag, Zurich
Marc Isserles, Genève
Dr. Pascal Krauthammer, Zurich
Daniel A. Rothschild, Bâle
Dr. Dani Rothschild, Zurich
David Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthour

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Ralph Weil, Bâle, président
René Bloch, Berne
Philippe Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich
Rabbin Dr. Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
Rabbin Hervé Krief, Lausanne
Schaje Leiner, Zurich
Philippe Normann, Bâle
David Rothschild, Zurich
Rabbin Mosche Haim Schmerler, Zurich
Emmanuel Ullmann, Bâle
Josef Wieder, Zurich

Cimetière juif a Davos

Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich
Dr. Josef Bollag, CD, Baden

Délégations permanentes de la FSCI

Congrès Juif Européen (CJE)
Prof. Dr. Alfred Donath, Genève,
membre du présidium

**Conseil Européen
des Communautés Juives (CECJ)**
Doris Krauthammer, Thalwil,
département social
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht,
responsable culture

**Organisation Suisse
d'Aide aux Réfugiés (OSAR)**
Guy Bollag, Zurich, Comité OSAR

Compte rendu de la FSCI

Compte annuel de la FSCI 2004

Recettes

| | | Clôture 2003 | Budget 2004 | Clôture 2004 | Budget 2005 |
|--|--|---------------------|------------------|---------------------|------------------|
| Cotisation des membres et subventions | | | | | |
| 6000 | Cotisations des membres | 458'500.00 | 475'000 | 466'017.50 | 460'000 |
| 6001 | Cotisations non encore rentrées | 17'840.00 | 0 | 1'455.00 | 0 |
| 6020 | Allocations des Fondations | 0.00 | 33'500 | 0.00 | 0 |
| 6030 | Vente de livres | 447.10 | 0 | 99.40 | 0 |
| 6090 | Recettes diverses | 211'675.90 | 100'000 | 141'090.00 | 0 |
| | | 688'463.00 | 608'500 | 608'661.90 | 460'000 |
| Recettes obligations | | | | | |
| 6500 | Produit des portefeuilles de titres, y compris donation Dreyfus et Dreyfus-Geburtsstagsfonds | 402'847.04 | 400'000 | 322'070.80 | 260'000 |
| Bien foncier | | | | | |
| 7000 | Intérêts hypothécaires | -7'747.75 | 0 | 0.00 | 0 |
| 7003 | Surcoûts pensionnaires juifs | -74'311.70 | -20'000 | -29'275.50 | -20'000 |
| 7005 | Réparations et entretien ./. liquidation partielle legs | -3'178.20 | 0 | -97'574.20 | 0 |
| 7006 | Déménagement vitraux | 0.00 | 0 | 0.00 | -50'000 |
| 7010 | Gérance/consultation | -128'352.05 | -37'500 | -39'370.60 | -40'000 |
| 7050 | Recettes loyer | 350'000.00 | 500'000 | 459'300.00 | 550'000 |
| 7090 | Revenu extraordinaire / subv. canton de Vaud | 188'872.20 | 100'000 | 0.00 | 0 |
| | | 325'282.50 | 542'500 | 390'653.90 | 440'000 |
| | Résultat annuel | 231'212.44 | 0 | 374'647.60 | 394'000 |
| | | 1'647'804.98 | 1'551'000 | 1'696'034.20 | 1'554'000 |

Compte annuel de la FSCI 2004

Dépenses

| | Clôture 2003 | Budget 2004 | Clôture 2004 | Budget 2005 | | Clôture 2003 | Budget 2004 | Clôture 2004 | Budget 2005 | | |
|------------|---|-------------------|----------------|-------------------|----------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|
| 3000 | Communication | 69'271.95 | 67'000 | 65'501.15 | 78'000 | à reporter | 547'874.58 | 481'500 | 477'240.60 | 514'000 | |
| 3100 | Médias | 79'573.00 | 90'000 | 78'555.60 | 60'000 | Administration | | | | | |
| | Relations avec les communautés et jeunesse | | | | | 4000 | Salaires, AVS | 530'979.85 | 548'000 | 545'189.45 | 555'000 |
| 3200 | Activités et actions | 59'484.66 | 45'000 | 52'451.70 | 60'000 | 4002 | Prévoyance vieillesse des employés | 59'645.85 | 60'000 | 63'500.10 | 60'000 |
| 3230 | Subventions | 26'262.50 | 10'000 | 18'500.00 | 10'000 | 4003 | Assurances sociales | 16'227.10 | 22'000 | 18'337.40 | 20'000 |
| 3240 | Honoraires animateurs | 44'068.40 | 50'000 | 43'091.25 | 50'000 | 4010 | Loyer, électricité | 69'560.65 | 64'000 | 71'599.60 | 70'000 |
| 3250 | Contactes avec les communautés | 0.00 | 0 | 0.00 | 5'000 | 4020 | Nettoyage | 5'700.00 | 6'000 | 6'522.50 | 5'700 |
| | | 129'815.56 | 105'000 | 114'042.95 | 125'000 | 4030 | Matériel de bureau/TED | 20'755.20 | 22'000 | 26'509.62 | 20'000 |
| | Affaires religieuses | | | | | 4040 | Télécommunication | 7'303.80 | 8'000 | 14'933.90 | 10'000 |
| 3300 | Activités | 4'133.35 | 4'000 | 3'823.85 | 4'000 | 4041 | Ports | 10'899.00 | 9'000 | 10'218.05 | 10'000 |
| 3330 | Subventions | 4'000.00 | 6'000 | 3'800.00 | 6'000 | 4042 | Taxes bancaires et postales | 907.75 | 1'000 | 3'672.40 | 2'000 |
| 3380 | IGfKL | 41'779.85 | 40'000 | 40'134.95 | 40'000 | 4051 | Support ordinateur | 12'654.90 | 10'000 | 7'018.55 | 6'000 |
| | | 49'913.20 | 50'000 | 47'758.80 | 50'000 | 4052 | Honoraires conseils | 6'200.00 | 2'000 | 15'012.30 | 2'000 |
| | Culture | | | | | 4060 | Assurances choses | 1'703.10 | 2'000 | 2'083.40 | 2'000 |
| 3400 | Projets | 8'426.87 | 10'000 | 16'080.50 | 10'000 | 4070 | Frais divers | 8'767.10 | 6'500 | 5'019.33 | 6'300 |
| 3410 | Série livres édités par FSCI | 0.00 | 0 | 0.00 | 5'000 | | | 751'304.30 | 760'500 | 789'616.60 | 769'000 |
| 3430 | Subventions | 21'200.00 | 20'000 | 24'375.00 | 30'000 | | Présidence, CD et AD | | | | |
| 3450 | Recherche historique | 54'838.65 | 0 | 0.00 | 25'000 | 4100 | Assemblée des délégués | 92'717.20 | 80'000 | 96'986.10 | 67'000 |
| 3480 | Ouvrage commémoratif | 60'862.05 | 50'000 | 8'613.50 | 0 | 4110 | Rapport annuel | 16'114.95 | 13'000 | 10'892.30 | 10'000 |
| 3495 | Culture divers | 0.00 | 0 | 1'088.85 | 5'000 | 4115 | Révisions | 15'725.00 | 16'000 | 17'352.20 | 16'000 |
| | | 145'327.57 | 80'000 | 50'157.85 | 75'000 | 4120 | Séances/Frais de voyage | 51'124.40 | 40'000 | 62'900.75 | 45'000 |
| 3500 | Sécurité / Information | 20'813.95 | 28'000 | 20'417.30 | 60'000 | 4121 | Conférences internationales | 12'224.05 | 15'000 | 15'673.30 | 10'000 |
| | Prévention et Information | | | | | 4130 | Représentations | 3'331.60 | 4'000 | 4'571.25 | 2'000 |
| 3600 | Likrat/Jeled | 32'638.95 | 56'500 | 98'486.95 | 61'000 | 4131 | Présidence | 3'500.00 | 5'000 | 2'882.50 | 5'000 |
| 3650 | Formation/Responsable | 49'044.00 | 55'000 | 52'320.00 | 55'000 | 4140 | Traductions | 5'925.00 | 10'000 | 11'600.00 | 8'000 |
| 3690 | Recettes des subventions | -63'000.00 | -50'000 | -60'000.00 | -50'000 | 4141 | Interprétation simultanée CC | 9'971.60 | 10'000 | 7'622.50 | 8'000 |
| | | 18'682.95 | 61'500 | 90'806.95 | 66'000 | 4150 | Documentation | 33'123.90 | 40'000 | 35'062.60 | 20'000 |
| 3700 | Projets spéciaux | 24'476.40 | 0 | 10'000.00 | 0 | 4160 | Subventions et cotisations | 23'760.80 | 20'000 | 18'942.50 | 20'000 |
| 3800 | Travail social | 10'000.00 | 0 | 0.00 | 0 | 4170 | Subventions diverses | 4'500.00 | 15'000 | 20'000.00 | 20'000 |
| | | | | | | 4180 | Déménagement | 17'570.45 | 0 | 0.00 | 0 |
| | | | | | | | | 289'588.95 | 268'000 | 304'486.00 | 231'000 |
| | | | | | | 4810 | Amortis./Réévaluations | 13'731.50 | 0 | 88'391.00 | 0 |
| | | | | | | 4900 | TVA | 45'305.65 | 40'000 | 36'300.00 | 40'000 |
| | | | | | | Résultat annuel | 0.00 | 1'000 | 0.00 | 0 | |
| à reporter | | 547'874.58 | 481'500 | 477'240.60 | 514'000 | | | 1'647'804.98 | 1'551'000 | 1'696'034.20 | 1'554'000 |

Bilan FSCI au 31 décembre 2004

Actif

| | 31.12.2003 CHF | 31.12.2004 CHF |
|--|---------------------|---------------------|
| No. cpte. | | |
| 1000 Caisse | 240.79 | 1'021.09 |
| 1010 CCP | 341'398.38 | 280'159.17 |
| 1020 Banque Dreyfus Fils & Cie SA, Bâle | 35'683.52 | 61.57 |
| 1021 UBS | 224'935.46 | 487'986.47 |
| 1030 Débiteurs cotisations échues | 17'840.00 | 1'455.00 |
| 1035 Banque Dreyfus Fils & Cie. SA, Bâle, compte de dépôt | 60'000.00 | 1'680'000.00 |
| 1040 Impôts anticipés | 30'665.20 | 32'707.60 |
| 1044 Fondation Claire Magnin | 200'423.30 | 17'590.45 |
| 1045 Comptes transitoires | 148'809.25 | 165'708.95 |
| 1046 Prêt à la Fondation Claire Magnin | 0.00 | 141'300.00 |
| 1050 livres p.m. | 2.00 | 2.00 |
| 1060 Immeubles «Les Berges du Léman» | 280'000.00 | 280'000.00 |
| 1061 Appartements du légat E. Lang p.m. | 3.00 | 3.00 |
| 1070 Mobilier | 40'000.00 | 36'600.00 |
| 1071 Ordinateurs | 18'300.00 | 14'500.00 |
| 1075 Dépôt ICZ, postes émetteur | 1'130.00 | 1'130.00 |
| 1076 Dépôt loyer Gotthardstr. 65 | 9'005.70 | 9'050.75 |
| 1080 Obligations * | 7'234'064.70 | 4'934'506.90 |
| 1089 Obligations * (légat affecté) | 983'510.35 | 983'510.35 |
| 1090 Cimetière Davos p.m. | 1.00 | 1.00 |
| | 9'626'012.65 | 9'067'294.30 |
| * valeur comptable | 8'366'629.00 | 6'079'313.00 |

Passif

| | 31.12.2003 CHF | 31.12.2004 CHF |
|---|----------------------------------|---------------------|
| No. cpte | | |
| | Comptes à buts déterminés | |
| 2000 Fonds «chekhita» | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 2010 Fonds de roulement publications | 4'000.00 | 4'000.00 |
| 2051 Caisse FSCI pour fonctionnaires des petites communautés | 14'156.45 | 4'156.45 |
| | 28'156.45 | 18'156.45 |
| 2052 Pensions | 20'000.00 | 20'000.00 |
| 2055 Prêt Memorial Fonds FSCI | 75'000.00 | 75'000.00 |
| 2059 Ducroire | 0.00 | 18'000.00 |
| 2060 Créanciers | 47'955.40 | 100'282.20 |
| 2080 Comptes transitoires | 413'888.10 | 267'009.60 |
| 2030 Légat | 386'765.18 | 289'246.13 |
| 2091 Légat affecté | 983'510.35 | 983'510.35 |
| | 7'670'737.17 | |
| Capital au 31.12.2003 | | 7'670'737.17 |
| Capital au 1.1.2004 | | - 374'647.60 |
| Résultat annuel 2004 | | |
| Capital au 31.12.2004 | | 7'296'089.57 |
| | 9'626'012.65 | 9'067'294.30 |

Donation Dr h. c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel 2004

| Recettes | CHF | Dépenses | CHF |
|--|-----------|----------------------------|-----------|
| Intérêts et rendements des titres 2004 | 87'137.55 | FSCI | 87'137.55 |
| Bénéfice sur titres non réalisé | 61'637.45 | Augmentation de la fortune | 61'637.45 |
| 148'775.00 | | 148'775.00 | |

Bilan au 31 décembre 2004

| Actif | CHF | Passif | CHF |
|---|--------------|----------------------------|---------------------|
| Avoir en banque (y compris compte de dépôt) | 459'974.00 | Créanciers (FSCI) | 67'137.55 |
| Wertpapiere(Kurswert 31.12.2004) | 2'774'279.00 | Kapital | 3'105'478.00 |
| 3'234'253.00 | | Augmentation de la fortune | 61'637.45 |
| | | Capital au 31.12.2004 | 3'167'115.45 |
| | | 3'234'253.00 | |

Emile Dreyfus Geburtstagsfonds

Compte annuel 2004

| Recettes | CHF | Recettes | CHF |
|--|----------|-------------------------------|----------|
| Intérêts et rendements des titres 2004 | 2'243.15 | Subvention | 2'243.15 |
| Excédent de dépenses | 450.00 | Perte sur titres non réalisée | 450.00 |
| 2'693.15 | | 2'693.15 | |

Bilan au 31 décembre 2004

| Actif | CHF | Passif | CHF |
|----------------------------|-----------|-----------------------|------------------|
| Avoir en banque | 4'733.90 | Créanciers (FSCI) | 4'733.90 |
| Titres (valeur 31.12.2004) | 87'480.00 | Capital | 87'930.00 |
| 92'213.90 | | Excédent de dépenses | -450.00 |
| | | Capital au 31.12.2004 | 87'480.00 |
| | | 92'213.90 | |

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2004

| Recettes | CHF | Dépenses | CHF |
|----------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|
| Intérêts (brut) | 111.00 | Jardinier et dépenses | 1'800.00 |
| Excédent de dépenses | 23'492.75 | Exhumation/enterrement des alpinistes | 21'723.00 |
| 23'603.75 | | Dépenses diverses | 80.75 |
| | | 23'603.75 | |

Bilan au 31 décembre 2004

| Actif | CHF | Passif | CHF |
|---------------------------|-----------|--|------------|
| Caisse | 11.17 | Fortune | 46'598.92 |
| Avoir en banque | 17'442.25 | Excédent de dépenses | -23'492.75 |
| Titres (Valeur Comptable) | 5'638.80 | | |
| Impôts anticipés | 13.95 | | |
| 23'106.17 | | Fortune au 31.12.2004 23'106.17 | |

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2004 de la FSCI.

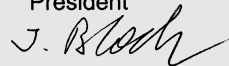
Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire PricewaterhouseCoopers AG du 11 février 2005, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un excédent de dépenses de CHF 374'647.60.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Daniel A. Rothschild, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et clairvoyante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président



Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 2 mars 2005

A la Direction de la
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI)
Zurich

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits) arrêtés au 31 décembre 2004 de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI).


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons de faire suivre les présents comptes annuels à la commission de vérification des comptes à l'attention du comité central.

PricewaterhouseCoopers AG



R. M. Dessauer P. Balkanyi

Zurich, le 11 février 2005

Annexes

- Comptes annuels (bilan et compte de profits)

Fondations, Legs et Dons

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.00

| | | CHF | | | |
|---------|---|--------------------------------------|---------|---|---------------------|
| 1989/96 | Peter et Angela Guggenheim-Ascarelli, Zurich, Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS et Bosnie. | 18'000.00 | 1994 | Mme Dr. Charlotte Schein-Emden z.l., Bâle, Pour aide aux réfugiés. | 66'105.10 |
| 1990 | Rainer Moesch, Zurich, A l'occasion d'un anniversaire de Madame Dr Rosy Kaufmann-Schneider. Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS. | 5'000.00 | 1995 | Madame Céline Geissmann z.l., Morges/Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 5'000.00 |
| 1990 | Hugo Schriesheimer z.l., Kreuzlingen, Pour l'aide aux réfugiés. | 16'834.10 | 1995 | Abdulla K. Zilkha, Ufitec AG, Genève, Pour aide aux réfugiés. | 50'000.00 |
| 1991/92 | Familles B. Soquel Dreyfus et Pierre Dreyfus, Bâle, A la mémoire de leur mère Denyse Harari-Mosseri z.l. En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 7'500.00 | 1996 | Friederike Grossman z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés. | 19'203.10 |
| 1991 | NN à la mémoire de S.B. z.l., Genève, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 5'000.00 | 1996 | Vulfas Posvianskis z.l., Uster, Pour aide aux réfugiés. | 24'000.00 |
| 1991 | Dr Luise Gassyt z.l., Zurich, Héritage pour l'aide aux réfugiés. | 5'000.00 | 1997 | Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 23'955.00 |
| 1992 | Fondation Dr Georg et Josi Guggenheim, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie. | 5'000.00 | 1997 | Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCI. | 23'955.00 |
| 1992 | Fondation R. + S. Braginsky, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie. | 5'000.00 | 1998 | Gertrud Breisacher-Hirsch z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés. | 5'000.00 |
| 1992 | Fondation frères et soeurs Gondin, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie. | 80'000.00 | 1998 | Tony Bollag z.l., Baden, Pour aide aux réfugiés. | 31'220.00 |
| 1992/93 | B'nai B'rith, Lausanne, Pour réfugiés de Bosnie. | 5'500.00 | 1998 | George Shey z.l., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 450'000.00 |
| 1992/93 | Heidy et Jacques Rotner, Zollikon, A la mémoire de leur famille morte à Auschwitz. En faveur des Berges du Léman. | 18'000.00 | 1998 | NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 50'000.00 |
| 1992 | Madame Domberger, Munich, A la mémoire de sa mère Henriette Aroesti z.l. En faveur des Berges du Léman, "Hobby Club". | 5'000.00 | 1998 | Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.l. Pour aide aux réfugiés. | 6'898.45 |
| 1992 | Edmée Lang z.l., Vevey, En faveur des Berges du Léman. | 492'731.95 | 1999 | Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.l. Pour aide aux réfugiés. | 12'000.00 |
| 1992 | Silvain Bloch z.l., Lausanne, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 40'000.00 | 1999/01 | Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus | 95'000.00 |
| 1992/93 | Lina Zimmerer z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés. | 30'664.30 | 2001 | Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.l. Pour aide aux réfugiés. | 24'000.00 |
| 1993/94 | Südelektra-Holding AG, Zoug, Pour réfugiés de Bosnie. | 7'000.00 | 2002 | Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés. | 36'825.80 |
| 1993 | Emma Einhorn z.l., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey. | 49'000.00 | 2003 | George W. Rose, Pour aide aux réfugiés. | 4'127'404.09 |
| 1994 | Famille Claude Braginsky-Rueff, Bâle, Pour aide aux réfugiés. | 6'000.00 | 2004 | Rosa Kartagener-Intrator, Pour aide aux réfugiés | 10'000.00 |
| 1994 | Les Amis des Berges du Léman, Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc. | 5'000.00 | | Leg NN Pour aide aux réfugiés. | 100'000.00 |
| 1994/99 | Emouna Stiftung, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc. En faveur des Berges du Léman, Vevey, installation d'un ascenseur. | 20'000.00 50'000.00 | | J. Marsh-Mayer Pour aide aux réfugiés. | 741'655.60 |
| | | | | Leg NN Pour aide aux réfugiés. | 30'719.30 |

Rapport annuel du VSJF



Doris Krauthammer

VSJF

Comité et administration

Le comité de l'Union suisse des comités d'entraide juive, VSJF, s'est réuni trois fois au cours de l'exercice et a pris en outre plusieurs décisions importantes par écrit.

Chacun des membres du comité a travaillé avec un remarquable engagement pour le VSJF et nous les en remercions vivement.

Madame Murielle Fürst a terminé avec succès son stage au VSJF, où elle a travaillé avec un remarquable élan. Elle a été remplacée par Madame Rita Habegger.

Nous n'avons, à part cela, aucune autre mutation à signaler dans notre équipe.

C'est très chaleureusement que nous remercions l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du VSJF pour l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Assistance sociale

Grâce à la médiation de notre ancienne présidente Madame Myrthe Dreyfuss, le VSJF a reçu un legs important de Madame Irmgard W. Marsh, née Meyer, elle-même ancienne réfugiée. Nous en sommes très reconnaissants et nous ferons un devoir d'utiliser ce legs dans l'esprit de la défunte.

Nous considérons que notre mission première est d'aider les personnes juives dans le besoin, où qu'elles habitent en Suisse. Certaines communautés nous signalent des cas sociaux graves, ce dont nous les en remercions, car nous pouvons ainsi venir rapidement et efficacement en aide à des personnes nécessiteuses, dont l'existence ne nous était pas connue auparavant. Nous établissons en outre une liste toujours plus importante de personnes à qui nous offrons une aide d'appoint pour les jours de fête. Les trois montants que nous versons au cours de l'année ont déjà fait bien des heureux.

Nous avons également continué cette année à conseiller et à sou-

tenir d'anciens réfugiés juifs. En cas de besoin, nous les aidons à remplir leur déclaration d'impôts, à résoudre les problèmes que posent leur rente AVS, leurs prestations complémentaires ou leur caisse-maladie. Les anciens réfugiés se rencontrent aussi chaque mois entre amis dans notre maison.

Cette année, nous avons reçu davantage d'appels au secours de jeunes gens au chômage et sans revenus. Nous considérons que c'est notre devoir de leur venir en aide, en leur octroyant, par exemple, un prêt qui leur permette de suivre une nouvelle formation ou des cours de perfectionnement.

Nous envoyons des médicaments à des personnes nécessiteuses en Europe de l'Est et aimerions remercier tout particulièrement la Fondation Georges et Jenny Bloch pour l'aide qu'elle nous procure. Nous sommes également intervenus à plusieurs reprises pour permettre à des requérants d'asile juifs russes d'être placés à proximité d'une communauté juive. Nous avons en outre aidé certains rapatriés à se reconstruire une nouvelle vie dans leur pays.



Foyer pour personnes âgées dans la maison Dr Georg Guggenheim

Les personnes du troisième âge apprécient toujours autant le foyer et s'y rencontrent le dimanche après-midi autour d'un café et d'un gâteau pour discuter, lire ou faire des jeux. De belles amitiés se sont déjà nouées au cours de ces rencontres.

Nous remercions la fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus pour son généreux soutien.

Survivants de l'Holocauste

En notre qualité de point d'accueil de la Claims Conference de Francfort, nous avons poursuivi notre travail avec les survivants de l'Holocauste vivant en Suisse. La Claims Conference a aussi réussi à faire repousser certaines échéances pour permettre aux héritiers de présenter des demandes d'indemnité.

Action en faveur des survivants nécessiteux de l'Holocauste vivant en Suisse

Le comité du VSJF a décidé dans sa session de novembre de verser une somme spéciale aux survivants de l'Holocauste dans le besoin.

Un legs considérable nous a permis d'allouer, après examen de critères spécifiques, un montant unique de CHF 7'500.- à nombre de personnes nécessiteuses.

Espérant leur apporter un peu de lumière, nous avons intentionnellement choisi l'époque de Hanouca pour leur remettre cet argent.

Les nombreuses lettres de remerciement que nous avons reçu nous ont prouvé le bien-fondé et l'efficacité de cette action.

A cette occasion, nous avons été absolument consternés de constater les conditions difficiles dans lesquelles vivent encore aujourd'hui de nombreux survivants de l'Holocauste.

Des survivants, que nous n'avions pas encore recensés à ce jour, s'adressent encore à nous. Nous poursuivons bien entendu cette action l'année prochaine et continuerons à verser une somme unique aux personnes dans le besoin

Concordat des banques pour les avoirs en déshérence / Holocaust Victim Assets Litigation

En avril 2004, le VSJF a présenté au juge Edward Korman les deux projets que nous avons mis sur pied l'année dernière. Nous avons été représentés par les avocats américains Veronica Rendon et Jascha Preuss du cabinet Thelen Reid & Priest LLP, New York, auxquels nous exprimons nos chaleureux remerciements pour leur travail bénévole.

Les lignes directrices prévoient que les sommes restantes du concordat bancaire doivent être utilisées pour aider les survivants de l'Holocauste les plus démunis. Rien n'a malheureusement encore été décidé à ce jour sur la manière de distribuer ces sommes. Nous nous sommes renseignés à plusieurs reprises - oralement et par écrit - et nous avons toujours à nouveau reçu l'assurance que nous obtiendrions bientôt réponse.

Soutien spirituel dans les centres d'accueil/délégués des Eglises et de la FSCI

En ma qualité de représentante dans la „Commission ODF (Office fédéral des réfugiés) /Eglises et FSCI“ j'ai participé aux séances et au forum qui abordaient la „mise en pratique de l'accord-cadre“. Les échanges d'idées entre l'ODF et les directeurs spirituels accrédités dans les centres d'accueil et zones de transit ont été fructueux. Monsieur le rabbin Marcel Ebel, directeur spirituel juif accrédité, assistait également au colloque et a contribué avec son grand savoir à la bonne tenue des discussions.

Les directeurs spirituels ont fait part du souci que leur occasionnent le durcissement de la loi sur l'asile et la diminution de l'aide sociale pour les requérants déboutés. Ils ont relevé que ceux-ci étaient poussés dans l'illégalité et ont demandé aux autorités de ne pas se soustraire à leurs responsabilités.



Nos projets progressent bien

Avec les déjeuners „milchig-casher“ que nous avons mis sur pied au début du mois de juin 2004 et les toujours très appréciés devoirs surveillés des enfants, nous soutenons au quotidien enfants et famille. Le travail engagé, les idées, les initiatives et la fiabilité de nos aides bénévoles (voir photo) nous sont d'un grand secours et nous leur adressons nos cordiaux remerciements pour l'amour et le temps qu'ils consacrent à leurs protégés.

Nos seniors juifs profitent avec toujours autant de plaisir de nos cours d'informatique. Grâce à l'engagement louable et sympathique de spécialistes bénévoles, ils apprennent au foyer Dr. Georg Guggenheim-Haus à utiliser la Toile pour leurs contacts et leur correspondance.

En collaboration avec d'autres organisations, nous avons organisé des séances d'informations sur le sujet de la cohabitation. Elles ont été financées par les fonds publics, ce dont nous sommes très reconnaissants.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

Une fois de plus, le droit d'asile a été soumis à forte pression. Avec diverses campagnes et appels, l'organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR est arrivée à mobiliser les forces adverses. Aux côtés des Eglises et autres oeuvres d'entraide, nous avons défendu le droit à l'asile en Suisse, pays dépositaire de la „Convention de Genève“.

Travail social juif

Avec deux cours de formation destinés aux départements d'aide sociale des petites et moyennes communautés, nous avons organisé une série de séances d'informations pour aider de manière professionnelle les personnes de ces départements à remplir leurs

tâches. A notre grande joie, les responsables des diverses maisons de retraites juives sont venus au premier cours pour parler de leurs expériences pratiques et inviter à une collaboration concrète.

Dans le cadre de l'Association juive des travailleurs sociaux ISJS, nous avons participé à l'analyse qui a été faite sur la pauvreté juive.



Représentation des oeuvres d'entraide

Au cours de l'année en revue, la question de l'asile a occasionné de violentes discussions. Elles avaient pour sujet l'aide d'urgence et l'exclusion de

l'aide sociale des requérants d'asile, dont les demandes ne sont pas retenues en haut lieu. Dans une déclaration faite en commun avec d'autres oeuvres d'entraide zurichoises, le VSJF a exprimé en août son inquiétude sur ce durcissement. La plupart du temps, ce manque d'aide sociale touche des personnes qui ont besoin de protection et qui sont dans l'impossibilité de retourner dans leur pays.

Le nombre des demandes d'asile a nettement régressé au cours de l'année 2004. Les représentants des oeuvres d'entraide ROE s'engagent avec toujours autant de motivation en faveur d'une procédure d'asile correcte, malgré les possibilités réduites qu'ils ont à disposition. Nous les en remercions de tout cœur.

Nous avons organisé deux séances de perfectionnement, notamment celle qui avait pour titre „Le VSJF se présente“. Les oratrices, Mesdames Myrthe Dreyfuss, Claudia Hoerschelmann, historienne et notre présidente, ont éveillé l'intérêt d'un public principalement jeune et non juif, en évoquant le travail du VSJF, de ses débuts à aujourd'hui. De son côté, Jolana Gross, notre directrice spirituelle, a également contribué au succès de ces séances avec sa longue expérience au sein du VSJF.

Perspectives

Notre attention se porte principalement sur nos coreligionnaires les plus démunis et nous cherchons toujours de nouveaux moyens pour leur venir en aide. Le chômage croissant constitue un problème toujours plus important auquel toute la communauté juive doit faire face. Le VSJF y apportera sa contribution.

Organes du VSJF 2004

Mars 2005

Comité directeur VSJF

Doris Krauthammer, CD, Thalwil, présidente
Peter Neuhaus, Zurich, trésorier
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht
Martina Frank, Bâle
Tamar Merlin, Berne
Evelyne Morali, Genève
Dr. Herbert Winter, Zurich

Doris Krauthammer a été désignée pour assurer la liaison avec l'Union Suisse des Organisations des Femmes Juives.

Bureau central du VSJF

Heini Bloch
Guy Bollag
Ludmila Färber
Jolana Gross
Rita Habegger
Marta Knieza

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF 2004

Recettes

| | Clôture 2003 CHF | Budget 2004 CHF | Clôture 2004 CHF | Budget 2005 CHF |
|--|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| Réfugiés: | | | | |
| Office fédéral des Réfugiés | | | | |
| - Quote-part des frais d'audition | 127'530.80 | 100'000.00 | 65'501.80 | 60'000.00 |
| Subventions projets aide aux écoliers | 18'500.00 | 19'000.00 | 16'500.00 | 19'000.00 |
| FSCI - Cotisations des membres | 215'064.50 | 215'000.00 | 211'510.00 | 212'000.00 |
| Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus | | | | |
| - Foyer pour personnes âgées | 36'000.00 | 36'000.00 | 36'000.00 | 36'000.00 |
| Dissolution réserve | 0.00 | 0.00 | 8'417.35 | 0.00 |
| Dissolution du croire | 15'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Dissolution de legs pour victimes Shoah | 0.00 | 0.00 | 572'289.60 | 0.00 |
| Dons | 4'645.00 | 40'000.00 | 6'066.25 | 20'000.00 |
| Dons pour collectes | | | | |
| - aide aux juifs d'Argentine | 100.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Recettes diverses | 6'490.75 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| PC cours pour des personnes âgées | 640.00 | 0.00 | 2'040.00 | 0.00 |
| Loyers Dreikönigstrasse 49 | 33'290.00 | 33'000.00 | 35'368.65 | 31'000.00 |
| Intérêts et rendement des titres | 171'534.46 | 152'000.00 | 255'132.90 | 180'000.00 |
| Commission bancaire titres | - 16'341.12 | 0.00 | - 19'784.55 | 0.00 |
| Dons de la FSCI pour cas sociaux | 10'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Dissolution de fonds | 1'349.99 | 0.00 | 1'303.18 | 0.00 |
| | 623'804.38 | 595'000.00 | 1'190'345.18 | 558'000.00 |

Dépenses

| | Clôture 2003 CHF | Budget 2004 CHF | Clôture 2004 CHF | Budget 2005 CHF |
|---|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| Allocations aux réfugiés | 33'311.95 | 50'000.00 | 44'179.55 | 40'000.00 |
| Aide aux requérants d'asile de l'ex URSS | 13'875.00 | 15'000.00 | 24'210.90 | 18'000.00 |
| Aide à nos protégés: | | | | |
| - de Bosnie | 6'873.25 | 10'000.00 | 2'700.00 | 5'000.00 |
| - d'Iran/Roumanie/Bulgarie | 2'065.10 | 5'000.00 | 1'420.65 | 2'000.00 |
| Aide aux victimes Shoah (action VSJF) | 0.00 | 0.00 | 572'289.60 | 1'000.00 |
| Projets aide aux écoliers et aux familles immigrées | 31'250.85 | 30'000.00 | 40'004.50 | 32'000.00 |
| Demandeurs d'asile, frais lors des auditions | 79'414.60 | 75'000.00 | 41'064.75 | 40'000.00 |
| Bureau de conseil pour demandeurs d'asile | 10'000.00 | 10'000.00 | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Collecte pour juifs d'Argentine | 3'159.90 | 5'000.00 | 5'400.00 | 6'000.00 |
| Total de subsides et frais d'organisation | 179'950.65 | 200'000.00 | 741'269.95 | 154'000.00 |
| Salaires | 217'174.60 | 220'000.00 | 219'699.70 | 225'000.00 |
| Autres frais d'administration | 109'881.33 | 100'000.00 | 99'357.68 | 115'000.00 |
| Foyer pour personnes âgées | 36'175.40 | 35'000.00 | 38'167.35 | 24'000.00 |
| Amortissements/ajustement de valeur | 80'622.40 | 40'000.00 | 91'850.50 | 40'000.00 |
| | 443'853.73 | 395'000.00 | 449'075.23 | 404'000.00 |
| Résultat de l'année | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| | 623'804.38 | 595'000.00 | 1'190'345.18 | 558'000.00 |

Bilan du VSJF 2004

Actif

| | 31.12.2003 | 31.12.2004 |
|---|---------------------|---------------------|
| | CHF | CHF |
| Caisse | 1'900.39 | 1'197.19 |
| Comptes de chèques postaux | 126'213.04 | 59'294.59 |
| Avoirs en banque – courants | 146'929.19 | 318'386.75 |
| Débiteurs cotisations échues | 0.00 | 5'418.00 |
| Débiteurs – autres | 1'123.70 | 1'087.10 |
| Administration fédérale des contributions – avoirs impôts anticipés | 8'102.44 | 13'921.33 |
| Actifs transitoires | 72'341.00 | 46'045.20 |
| Prêts – VSJF | 8'850.00 | 11'300.00 |
| Titres (Valeurs marché: 5'436'361 / 5'741'576) | 5'093'518.70 | 5'325'740.25 |
| Mobilier, installations d'exploitation | 2.00 | 2.00 |
| Équipements Immobiliers | 1.00 | 1.00 |
| Immobilier | 2'040'000.00 | 1'965'000.00 |
| Ascenseur en construction | 0.00 | 33'090.15 |
| | 7'498'981.46 | 7'780'483.56 |
| Avoirs administrés fiduciairement | | |
| Avoirs en banque: | | |
| - Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS | 1'941.24 | 1'941.24 |
| - Fonds Epelbaum pour la jeunesse | 26'548.50 | 16'939.85 |
| - Fonds Brunshvig | 155'443.55 | 160'275.70 |
| - Titres des protégés | 7'954.65 | 8'025.95 |
| - Dépôts de garantie de loyer, réfugiés | 7'322'50 | 7'356.05 |
| | 199'210.44 | 194'538.79 |
| | 7'698'191.90 | 7'975'022.35 |

Passif

| | 31.12.2003 | 31.12.2004 |
|---|---------------------|---------------------|
| | CHF | CHF |
| Fonds étrangers | | |
| Passifs transitoires | 43'646.71 | 38'929.04 |
| Réserves | 78'417.35 | 70'000.00 |
| | 122'064.06 | 108'929.04 |
| Capital de fonds | | |
| Fonds | 454'027.89 | 449'882.89 |
| Legs | 5'422'889.51 | 5'721'671.63 |
| Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus | 1'500'000.00 | 1'500'000.00 |
| | 7'376'917.40 | 7'671'554.52 |
| Fonds propres | | |
| Report de l'année précédente | 0.00 | 0.00 |
| Résultat de l'année | 0.00 | 0.00 |
| | 0.00 | 0.00 |
| | 7'498'981.46 | 7'780'483.56 |
| Fonds et dépôts administrés fiduciairement | | |
| - Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS | 1'941.24 | 1'941.24 |
| - Fonds Epelbaum pour la jeunesse | 26'548.50 | 16'939.85 |
| - Fonds Brunshvig | 155'443.55 | 160'275.70 |
| - Dépôts/Titres des protégés | 7'954.65 | 8'025.95 |
| - Dépôts de garantie de loyer, réfugiés | 7'322.50 | 7'356.05 |
| | 199'210.44 | 194'538.79 |
| | 7'698'191.90 | 7'975'022.35 |

Fonds et Legs du VSJF 2004

| | Solde au 2003 CHF | Recettes CHF | Dépenses CHF | Solde au 2004 CHF |
|---|-------------------------|-----------------|------------------|-------------------------|
| Fonds FSCI fiduciaires | | | | |
| Me Georges Brunschvig | 155'443.55 | 6'885.00 | 2'052.85 | 160'275.70 |
| | 155'443.55 | 6'885.00 | 2'052.85 | 160'275.70 |
| Fonds à but spécifique | | | | |
| Epelbaum Fonds pour la jeun. | 26'548.50 | 532.60 | 10'141.25 | 16'939.85 |
| Pour des Juifs de l'ex URSS | 1'941.24 | 0.00 | 0.00 | 1'941.24 |
| Total Fonds fiduciaires | 183'933.29 | 7'417.60 | 12'194.10 | 179'156.79 |
| Fonds VSJF en général | | | | |
| Bien en déshérence | 68'044.04 | 0.00 | 0.00 | 68'044.04 |
| Fonds «R» | 148'446.39 | 0.00 | 3'400.00 | 145'046.39 |
| Réfugiés juifs en transit | 26'222.15 | 0.00 | 0.00 | 26'222.15 |
| Réfugiés russes | 119'418.25 | 0.00 | 0.00 | 119'418.25 |
| Collecte Iran | 44'129.50 | 0.00 | 0.00 | 44'129.50 |
| Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse | 15'475.86 | 0.00 | 745.00 | 14'730.86 |
| Collecte Fonds Keren | 32'291.70 | 0.00 | 0.00 | 32'291.70 |
| Total Fonds VSJF | 454'027.89 | 0.00 | 4'145.00 | 449'882.89 |

| | Solde au 2003 CHF | Recettes CHF | Dépenses CHF | Solde au 2004 CHF |
|-----------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|
| à reporter | 637'961.18 | 7'417.60 | 16'339.10 | 629'039.68 |
| Legs – VSJF | | | | |
| Fonds Otto Erich Heynau | 240'785.05 | 0.00 | 0.00 | 240'785.05 |
| Alice Adelheid Meyer | 787'664.40 | 0.00 | 0.00 | 787'664.40 |
| Lilly Sommerfeldt | 25'000.00 | 0.00 | 0.00 | 25'000.00 |
| Dr. Ch. Schein | 66'105.10 | 0.00 | 0.00 | 66'105.10 |
| Caroline Waeckerlin | 3'616.07 | 0.00 | 1'303.18 | 2'312.89 |
| Liselotte Goldstein hériter | 93'089.00 | 0.00 | 0.00 | 93'089.00 |
| Johannes Trust | 36'825.80 | 0.00 | 0.00 | 36'825.80 |
| George W. Rose | 4'127'404.09 | 0.00 | 572'289.60 | 3'555'114.49 |
| Rosa Kartagener-Inrator | 10'000.00 | 0.00 | 0.00 | 10'000.00 |
| Legat I. Marsh-Mayer | 0.00 | 741'655.60 | 0.00 | 741'655.60 |
| Legs NN - autres | 32'400.00 | 130'719.30 | 0.00 | 163'119.30 |
| Total Legs VSJF | 5'422'889.51 | 872'374.90 | 573'592.78 | 5'721'671.63 |

| | | | | |
|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|-------------------|
| à reporter | 637'961.18 | 7'417.60 | 16'339.10 | 629'039.68 |
|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|-------------------|

| | | | |
|---------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| 6'060'850.69 | 879'792.50 | 589'931.88 | 6'350'711.31 |
|---------------------|-------------------|-------------------|---------------------|

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de
 L'Union Suisse des
 Comités d'Entraide Juive
 Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

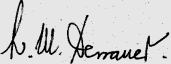
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.


Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG


 R. M. Dessauer


 P. Balkanyi

Zurich, le 11 Février 2005

Annexes

PricewaterhouseCoopers ist weltweit in über 140 Ländern und in der Schweiz in Aarau, Basel, Bern, Chur, Genf, Lausanne, Lugano, Luzern, Neuenburg, Sitten, St. Gallen, Thun, Winterthur, Zug und Zürich vertreten.

Fondation MEMORIAL de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Compte annuel 2004

| | Recettes | | Dépenses | |
|--------------------|------------------|------------------|----------------------------------|------------------|
| | 2003 CHF | 2004 CHF | 2003 CHF | 2004 CHF |
| Revenus des titres | 27'687.50 | 11'109.20 | Frais de banque | 1'960.08 |
| | | | Baisse des titres réalisée | 0.00 |
| | | | Autres frais | 1'530.37 |
| | | | | <u>3'490.45</u> |
| | | | Excédent de recettes/dépenses | 24'197.05 |
| | | | | <u>7'606.65</u> |
| | 27'687.50 | 11'109.20 | | 27'687.50 |
| | | | | 11'109.20 |

Bilan* au 31 décembre 2004

| | Actif | | Passif | |
|---|-------------------|-------------------|--|-------------------|
| | 2002 CHF | 2003 CHF | 2003 CHF | 2004 CHF |
| Avoir en banque - Compte courant | 20'660.00 | 3'560.15 | Capital de la fondation | |
| Avoir en banque - dépôt | 0.00 | 40'000.00 | Solde au 1.1.2003 resp. 1.1.2004 | 377'516.20 |
| Admin. féd. des contributions | | | Excédent de recettes/dépenses 2003 resp.2004 | 401'713.25 |
| Avoir impôts anticipés | 1'787.25 | 2'253.75 | | <u>24'197.05</u> |
| Prêt exempt d'intérêts à la FSCI, Zurich | 75'000.00 | 75'000.00 | | 401'713.25 |
| Titres | 304'266.00 | 288'506.00 | | 409'319.90 |
| Total actifs | 401'713.25 | 409'319.90 | Total passifs | 401'713.25 |
| | | | | 409'319.90 |

* Sous réserve de l'approbation par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Secrétariat FSCI

Fédération suisse des
communautés israélites FSCI
Gotthardstrasse 65

Case postale 2105
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)43 305 07 77
Fax +41 (0)43 305 07 66

E-mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureau central du VSJF

Union suisse des comités
d'entraide juive, VSJF
Dr Georg Guggenheim-Haus

Dreikönigstrasse 49
Case postale 2169
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)44 206 30 60
Fax +41 (0)44 206 30 77

E-mail vsjf@spectraweb.ch